



Assemblée nationale : Fin de la première session ordinaire de 2021 sur un bilan « fructueux »

Les travaux de la première session ordinaire de l'année 2021 de l'Assemblée nationale ont pris fin sur une note de satisfaction avec un bilan législatif jugé « très satisfaisant » par la présidente Mme Yawa Djigbodi Tsègan.

« À l'heure du bilan de notre session, il est possible de le présenter comme fructueux de par la richesse des discussions ayant meublé nos travaux que par la qualité des lois votées. Le Togo, notre fierté, a ainsi progressé sur des questions importantes », a en effet indiqué la présidente de l'assemblée mardi lors de la cérémonie de clôture de la session.

Cette première session ordinaire de l'année a duré quatre (4) mois et a été marquée par l'adoption de quinze (15) projets loi sur les vingt-deux (22) déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale, des activités liées à la diplomatie parlementaire et des formations des députés et du personnel de l'administration parlementaire.

Les députés sont donc en intersession ou vacances parlementaires dès ce 30 juin pour deux mois. La prochaine rentrée est prévue pour le mardi 7 septembre 2021,

conformément aux dispositions de l'article 55 de la Loi fondamentale : « l'Assemblée nationale se réunit de plein droit en deux sessions ordinaires par an ».

La première session s'ouvre le premier mardi de mars et la seconde, le premier mardi de septembre.

David S.